



Evaluations (2): «Une première étape», reconnaît la Dgesco

La tonalité des réactions est très différente en ce qui concerne les évaluations de 6^e, qui commencent dès ce mois de septembre et dont la qualité a été contestée par des chercheurs proches de Stanislas Dehaene (*La Lettre*, n° 928). Pour le Snuipp-FSU, principal syndicat du premier degré, ce dispositif suscite « *de la perplexité et des interrogations chez les enseignants* ». Dans une lettre au ministère, le syndicat demande « *que les enseignants puissent les adapter au contexte de la classe et s'en emparer s'ils le jugent utile* ». Pour le Snalc-FGAF, elles ne sont utiles « *ni pour le professeur ni pour les parents d'élèves* ». Pour le SE-UNSA, « *il ne doit y avoir aucune pression exercée envers les équipes dans la mise en place* » de ce protocole. Dans une lettre adressée le 18 septembre aux professeurs des écoles, Jean-Marie Huart, directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesco), semble valider ces critiques. « *Cet ensemble, écrit-il, ne prétend pas évaluer de manière exhaustive des compétences attendues au début du CP. Les livrets de cette année n'ont d'ailleurs pas été soumis à la phase de test qui leur conférerait un statut scientifique.* » Le Dgesco précise même que, « *pour cette première années de mise en œuvre* », les enseignants ont « *la possibilité de ne faire passer qu'une partie de ces exercices* ». Il conclut en affirmant que cette évaluation « *n'est qu'une première étape* » dans l'attente, pour la rentrée 2018, d'« *un nouveau protocole* » réalisé « *sous l'égide d'un conseil scientifique* ».